

	Membre du CA	Qualité	P/A/E/R	
Madame	BOURGEOIS Fatima	Adjointe au Maire, chargée des affaires scolaires, de l'enfance et de la jeunesse	P	Rappel ordre du jour : <ul style="list-style-type: none"> • Présentation et vote du rapport moral • Présentation et vote du rapport financier • Présentation du budget prévisionnel • Présentation des activités du Foyer • Questions diverses • Election des membres du conseil d'administration Egalement présents : Ergagnian Charline Nicolosi Anthoine Jacqueline Neplaz Brothier Nathalie Thierry Badikian Milon Stéphanie Dordenard Dominique Malik El Srouji Sorrenti Marina Audrey Goffart Morgane Forel Puledda Célia Dominique Filippetto Marina Sorrenti Anaïs Rey Mélanie Real Epicoco Julien Lambert Marie Noëlle Ellis Morgane
Madame	BADAIRE Corinne	Adjointe au Maire, chargée des affaires sociales	P	
Monsieur	BAUD GRASSET Joël	Conseiller Départemental	A	
Madame	BEURRIER Christelle	Conseillère Départemental	A	
Madame	LAMIAUX Frédéric	Directeur Animation Réseau FOL 74	P	
Monsieur	KOLB Patrick	Président FOL 74	représenté	
Monsieur	BADEIGTS Stéphane	Secrétaire Générale FOL 74	représenté	
Monsieur	DELPLANQUE Jean-Jacques	Directeur de la Caf de la Haute-Savoie	A	
Monsieur	BASSET Fabien	DDCS Responsable pôle jeunesse et éducation populaire	A	
Monsieur	DIOT Christophe	Principal Collège Théodore Monot	A	
Madame	VINCENT Sylvaine	Directrice Budines	A	
Madame	NEVEU Anne	Directrice Crêts	A	
Monsieur	DEMOLIS Cyril	Maire de Sciez	P	
Monsieur	BOURON Jean-René	Maire de Larringes	E	
Madame	GRILLET DETURCHE Sandrine	Maire de Massongy	A	
Monsieur	BONDAZ Patrick	Maire de Margencel	E	
Monsieur	ARMINJON Christophe	Président de Thonon Agglo	A	
Monsieur	ERGAGIAN Yves	Membre élu 2017	P	
Madame	GILOUX Denise	membre élu 2017	P	
Madame	PRUNIER KERZERHO Virginie	Membre élu 2017	P	
Madame	CLEMENT Ginette	Membre élu 2018	A	
Madame	DALMAU Michèle	Membre élu 2018	P	
Monsieur	GILBERT Joël	Membre élu 2018	P	
Monsieur	STEINMETZ Thierry	Membre élu 2018	A	
Monsieur	NEPLAZ Bernard	Membre élu 2018	P	
Madame	ERBA Françoise	Membre élu 2018	P	
Madame	LAMBERT Manuela	membre élu 2019	P	
Monsieur	CHESNE Emmanuel	membre élu 2019	P	
Madame	MAUPETIT Christine	membre élu 2019	P	
Monsieur	BALTHAZARD Thibault	membre élu 2019	P	
Monsieur	BESSIERE Alexandre	membre élu 2019	P	
Madame	DUPRAZ Monique	membre élu 2019	E	

Madame	FRIZON Rachel	membre élu 2019	P	Sauge Audrey Maure Dominique Afeiche Leila Ousmane Karima
Madame	DE FRANCISCO Aurore	membre élu 2019	P	
Madame	HENRY Isabelle	membre élu 2019	P	
Madame	RUFFIEUX Christèle	membre élu 2019	P	
Monsieur	ROTURIER Fabrice	membre élu 2019	E	
Madame	GUINE Véronique	membre élu 2019	P	
Madame	ZWYGART Françoise	membre élu 2019	P	
Monsieur	JOLIVET Nicolas	membre élu 2019	E	
Madame	ZELIE Stéphanie	membre élue 2019	P	
Monsieur	HOUVER Franck	Président APE des Budlines	A	
Madame	BEN SAID Ingrid	Présidente aBCJ	P	
Madame	BASTARD Sandrine	Présidente APE des Crêts	A	

Abréviations utilisées

FCS : Foyer culturel de Sciez

ABCJ : association Bas Chablais et Jeunes

CAF : caisse d'allocation familiale

SISAM : syndicat intercommunal de Sciez Anthy et Margencel

ALAE : accueil de loisirs associé à l'école

AG: assemblée générale

FOL : Fédération des Œuvres laïques

CPF : Compte Personnel de Formation

Table des matières

1. Présentation du rapport moral.....	4
2. Rapport financier	4
3. Budget prévisionnel	5
4. Présentation des activités 2019-2020 :	6
4.1. Périscolaire.....	6
4.2. Restaurant scolaire :	7
4.3. Pole vie locale :	8
4.4. Jeunesse :	8
4.5. Maison de la mémoire et de la citoyenneté (MMC) :	9
4.6. Les activités Régulières.....	10
4.7. La Bibliothèque.....	11
4.8. Cinétoile :	11
4.9. Evénements.....	11
5. Remarques et questions diverses	12
6. Elections et renouvellement des membres du conseil d'administration.....	12

Le président, Mr BALTHAZARD accueille les adhérents et présente l'ordre du jour.

1. Présentation du rapport moral

M. Balthazard, prend la parole pour présenter le rapport moral de l'association

Le rapport complet est présenté en annexe 1.

Pas de remarque ni questions

Le rapport moral est soumis au vote de l'assemblée.

Le rapport moral a été adopté à l'unanimité.

2. Rapport financier

M. Erganian, trésorier de l'association, prend la parole pour présenter l'état financier de l'association.

Le rapport complet est présenté en annexe 2.

M. Erganian au cours de son explication nous présente les différentes sources de revenu de l'association. 52% des revenus sont issus de la vente de prestation d'activité. Le reste des sources de revenu est décomposé de subvention d'équilibre et de subvention de fonctionnement :

Les subventions d'équilibres sont délivrées par le SISAM et la Mairie pour les actions relevant d'un service public tels que l'animation enfance et jeunesse, la bibliothèque, le service mobilité, la maison de la mémoire et de la citoyenneté. En cas de non dépense de la somme, le trop perçu est reversé au financeur.

Les subventions de fonctionnement sont versées par la mairie pour la culture, la lutte contre les discriminations et le racisme, le groupe écologie et citoyenneté. La CAF nous subventionne au titre de notre agrément centre social et de l'ensemble de l'action collective famille.

Avec un excédent de 85 670€ en 2019, les fonds propres croissent encore, permettant de fournir une stabilité à l'association, nécessaire dans une situation de crise que nous traversons.

Remarques et questions diverses :

Mme Bourgeois fait remarquer que la CAF reverse également des fonds pour la prestation de l'animation enfance (accueil de loisirs) et ceci grâce au fait que le SISAM soit porteur du contrat enfance jeunesse (qui devient la convention territoriale globale) et que le foyer en soit l'opérateur.

M. Neplaz prend la parole pour mettre en lumière les dépenses de formation : 4% du budget est alloué à la formation. Il souligne que la formation des professionnels est importante, mais que le rôle du Foyer consiste également à former les bénévoles.

M. Thibault Balthazard confirme cette remarque en précisant que le Foyer participera minimum à 2 formations des élus bénévoles, la 1^{ère} sur la réécriture d'un projet associatif (pour plus de transparence) et la 2^{ème} sur l'évolution de l'organisation des collectivités territoriales et son influence sur les associations. Par ailleurs, un projet de formation des bénévoles sur mesure est en cours d'écriture, projet pour lequel il a été alloué une subvention par le Fond de Développement de la Vie Associative (FDVA).

Mme Manuela Lambert prend la parole pour rappeler qu'aujourd'hui que le fait d'être bénévole permet également de créditer le compte personnel de formation, sous certaines conditions.

M. Thibault Balthazard précise que le renouvellement de l'agrément centre social se tiendra d'octobre 2020 à octobre 2021 et qu'un accompagnement par la CAF est réalisé auprès des élus associatifs pour faire le bilan des actions et aider à la réécriture du nouveau projet social.

Le rapport financier est soumis au vote de l'assemblée.

1 abstention, 0 voix contre : il est adopté

3. Budget prévisionnel

Aucun budget prévisionnel n'est présenté, puisqu'il a été réalisé en décembre 2019, sans prise de conscience qu'une crise sanitaire fausserait tout. Il peut être précisé que le commissaire aux comptes a fait une évaluation de l'impact de la crise jusqu'au 31 août 2020 qui porterait un résultat financier entre 0 et 50 000€ de perte

A la fin de l'année scolaire 2019/2020, il a été voté par le CA que les adhérents pourraient être dédommagés par rapport à leur cotisation activités régulières qui n'avaient pas pu avoir lieu avec 3 options. Les choix des adhérents se sont répartis suivant, pour un total de 51 500€ :

- 40% de remboursements
- 30% d'avoirs à faire valoir sur l'année scolaire 2020/2021
- 30% dons

Nous sommes aujourd'hui face à de nombreuses incertitudes du futur : un reconfinement ? des inscriptions minimales ?

Mme Henry ajoute que certaines activités n'ont pas repris comme le judo.

Mr Balthazard explique qu'à ce jour c'est la seule activité qui n'a pas pu reprendre. La mise en place de cette dernière et les obligations sanitaires étaient incompatibles.

Il ajoute que le fonctionnement budgétaire des activités régulière est celui d'un pot commun. Les activités bénéficiaires permettent aux déficitaires de s'équilibrer.

Un CA aura lieu la semaine prochaine pour faire un point sur le budget des activités régulières et quelles solutions sont envisageables.

4. Présentation des activités 2019-2020 :

4.1. Périscolaire

Mme Sorrenti, Mme Goffard et Mme Forel, responsables des accueils enfances, présentent ce pôle.

Aujourd'hui les accueils périscolaires comptent en moyenne :

- 96 enfants aux Buclines
- 58 enfants aux Petits Crêts

Les mercredis ce n'est pas moins de 82 enfants qui participent à la journée d'accueil de loisirs ou, la nouveauté de septembre 2019, à la demi-journée (matinée avec repas).

L'accueil de loisirs durant les vacances comptait 48 enfants et à partir des vacances d'automne nous sommes passé à 56 car nous avons une forte demande et beaucoup d'enfants sur liste d'attente. De plus, une augmentation aussi a été faite l'été 2019 pour accueillir 60 enfants. Les enfants présents sur ces temps de vacances viennent des communes de Sciez, mais pas seulement. Nous recensons des enfants de Margencel, Anthy, Yvoire et Excenevex.

Les directrices de centre vous proposent de mettre en lumière les mercredis d'accueil de loisirs des mois de mai et juin 2019 qui avait pour thème « Les aventuriers »

Les objectifs de ce projet étaient :

- Aider les enfants à apprécier de jouer en extérieur
- Sensibiliser les enfants à l'écologie
- Comprendre les ressources offertes par l'environnement montagnard (foret, pâturage, eau)
- Favoriser la rencontre des enfants des 3 communes et amener l'équipe des deux associations à travailler sur un projet commun

Pour les atteindre un programme varié et diversifié a été mis en place :

- Jeux sur le tri sélectif

- Atelier cuisine sans gâchis
- Jeu de société sur le tri sélectif
- Confection d'un jeu familial dans la commune « jeu des galets »
- Course d'orientation des déchets

Les enfants ont abordé aussi des questions/débats : Pour les moins de 6 ans : Les fruits et les légumes comment les recyclés ? et pour les plus de 6 ans : Comment protéger nos mers et océans ? D'où vient le papier et comment moins le gaspiller ? Quel rôle ont nos petites bêtes dans la nature ?

Ce projet été mené en collaboration avec Thonon Agglo et la Commission Eco Citoyenne du Foyer Culturel : prêts des jeux sur le tri sélectif et le compostage.

Une journée inter centre à eu lieu pour la première fois avec l'ABCJ qui a permis de mettre en valeur la mixité dans les équipes et dans les groupes. Journée à a été une réussite.

Il a eu aussi une sortie plateau des Moises, accompagné d'un animateur du Géopark, pour partir à la découverte des sentiers d'Habère.

La journée de mobilité douce est toujours aussi appréciée par les enfants avec la mise en place de parcours (vélo, trottinettes, rollers...) avec des panneaux de signalisation.

Le bilan est positif. Tous les objectifs ont été atteints. Un thème très apprécié des enfants de par les sorties et les activités proposées. Les parents ont été impliqués et satisfaits des différentes sensibilisations sur la thématique de l'environnement. Et enfin les enfants ont pris conscience de l'importance du tri sélectif pour notre planète.

4.2. Restaurant scolaire :

Mr Filippetto, responsable du restaurant scolaire, commence par énoncer certains chiffres révélateurs :

Le nombre de jours de repas réalisés annuellement sont :

- 140 jours pour les scolaires
- 74 jours pour les vacances
- 34 jours pour les mercredis

Ce qui fait un total de 105 510 repas (49 192 à Sciez)

Les menus sont réalisés en collaboration avec une diététicienne et sur les principes de la Loi Egalim : pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous.

De plus, l'année 2019 était aussi une année où le restaurant scolaire a mis en place une porte ouverte de la cuisine pour permettre à tous de connaître le fonctionnement de ce secteur.

D'ailleurs d'autres sont à venir, Mr Filippetto invite l'assemblée à venir partager ce moment.

4.3. Pole vie locale :

5 actions principales :

- Renforcer le pouvoir d'agir : permettre aux habitants de mener à bien des projets collectifs, en les accompagnant dans leur démarche, la réalisation du projet.
- Favoriser le lien social : organisation d'évènements conviviaux ; point info famille
- Démocratiser la culture : favoriser la diffusion et l'accès à la culture, quelle qu'elle soit, solidaire et tolérante, par l'organisation d'évènements et d'animations culturelles, par la mise en place de tarifs accessibles, favoriser la pratique amateur.
- Accompagnement l'émancipation de la population, en particulier de la jeunesse, par des animations, la prévention, l'accompagnement dans la réalisation de projet, l'accès aux droits...
- L'accès aux droits au travers du point info famille.

Un focus est réalisé sur le Projet prévention qui a été proposé au SISAM pour être intégré au PEDT. Ce projet a pour objectif de coordonner un parcours de sensibilisation pour tous les enfants du CP à la 3^{ème} sur des thèmes allant de la gestion des écrans, à la prévention des drogues, de la sexualité... Ce parcours se déroulera sur le temps scolaire, en coordination avec les établissements et les équipes éducatives.

4.4. Jeunesse :

Mr El Srouji, animateur jeunesse, prend la parole pour présenter ses actions.

L'animateur jeunesse du Foyer a pour mission de proposer une animation à des destinations des jeunes de 15 à 18ans des communes de Sciez, Anthy et Margencel.

Créé en avril 2019, cette année a été une année de découverte. En effet, Malik est allé à la rencontre des jeunes ce qui lui a permis de connaître leur besoin pour créer des actions conjointement.

Les jeunes se sont impliqués dans la réalisation d'un mini court métrage sur la lutte contre les discriminations. Les dernières prises de vue du film se feront le 26 octobre 2020.

L'année 2019 a été aussi, la création du logo de « La ruche ». Cette réalisation a été faite conjointement avec les jeunes.

De plus, ils ont mis en place un projet artistique sur les valeurs de l'éveil sportif. Pour cela les jeunes accompagnés de Mélanie ... (artiste professionnelle) ont repeint le mur du stade de football de Sciez. De plus, cela s'est accompagné de la réalisation d'une fresque sur un des murs intérieurs du local jeune.

Le local jeune c'est aussi des moments conviviaux, de partage et de rencontre : sortie laser game, concert ou au local (soirée jeux ou révision).

4.5. Maison de la mémoire et de la citoyenneté (MMC) :

Mme Sauge prend la parole pour présenter la MMC.

La municipalité, par le biais d'une commission extra-communale (composée d'élus et d'associations) a inauguré le 16 juin 2018 la « Maison de la mémoire et de la citoyenneté ». La MMC a pris place dans ce lieu historique et de mémoire qu'est l'ancienne école de Bonnatrait, à Sciez, qui a été le témoin de la brutalité, de la haine et du racisme (incendiée par les nazis le 23 juillet 1944).

La municipalité, les associations de déportés, d'anciens combattants et de résistants, le club Patrimoine et autres associations citoyennes en ont confié au Foyer Culturel de Sciez l'animation et la coordination afin de faire vivre cette maison.

Un salarié à ½ temps a été recruté début janvier 2019 pour assurer cette mission (réelle ouverture)

Ce lieu est à la fois un lieu de rencontre, de réunions, de projections, de conférences et d'expositions. Il s'agit aussi d'un lieu d'archives où les associations œuvrant pour cette thématique conservent et mettent à disposition leurs documents. Et enfin ce lieu a pour vocation d'être un outil de ressources pédagogiques pour les acteurs de l'éducation du territoire, un lieu de partage de connaissance et un lieu de tourisme culturel pour tous.

Axé principalement sur l'éducation et la jeunesse, elle a pour objectif de :

- Contribuer à comprendre le passé, pour construire le présent
- Développer l'engagement citoyen individuel et collectif
- Permettre à chacun d'être acteur de ses décisions en développant son sens critique par l'échange de connaissances et de réflexion.

L'axe principal de la mission consiste, à partir de faits historiques et de témoignages historiques de Sciez, à redonner du sens à l'action citoyenne d'aujourd'hui par le biais de l'éducation et de l'information.

Audrey Sauge nous présente un projet important de l'année 2019 : 30 ans de la Convention Internationale Des droits des Enfants (CIDE)

Expo « Des droits pour nos enfants » - du 14 novembre au 5 décembre 2019 – A l'occasion du 30^{ème} anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'enfant, cette exposition itinérante du Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère retrace l'histoire des droits de l'enfant : la place qui lui a été accordée au cours des siècles, sa prise en considération progressive à partir du XIX^{ème} siècle et sa reconnaissance en tant que sujet de droit.

- **Animation pédagogique autour de l'exposition « Des droits pour les enfants »** - parcours ludique, quizz + jeu « un pas vers tes droits ». 1 classe d'Anthy-sur-Léman et 2 classes de Sciez (environ 90 enfants)

- « **Pour chaque enfant, le droit à l'enfance** » - animation autour de l'exposition de l'UNICEF suivi d'un atelier philosophique autour d'un jeu « Les droits de l'oisillon + production « un oiseau pour un droit » et rédaction de messages sur les droits de l'enfant. ALAE de Sciez (20 enfants)

Conférence « Les droits de l'enfant en France, qu'en est-il aujourd'hui ? », le 29 novembre 2019 à 20 H. Conférence animée par Monsieur Baud. A l'occasion du 30^{ème} anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, interrogeons-nous sur les actions menées depuis sa création et qu'en est-il 30 ans plus tard ? 10 personnes.

4.6. Les activités Régulières

Le pôle activités régulières existe depuis la création de l'association en 1963.

Il a pris de l'ampleur au fil des années :

- en fonction des demandes des adhérents
- du constat d'activités manquantes pour certaine catégorie de la population
- sur opportunité, lorsqu'un bénévole ou animateur nous proposent de transmettre sa passion.

Les objectifs des activités régulières sont

- offrir la possibilité de développer ses connaissances et ses compétences
- prendre du temps pour soi, du temps de loisirs, qui aide à s'affirmer en tant qu'individu
- faire des rencontres et prendre du plaisir en pratiquant une activité au sein d'un groupe
- se donner la possibilité de participer à un action collective, pour organiser un spectacle, une expo,...

Retour sur 2019

6 nouvelles activités ont vu le jour : escalade, multisport, freedrawing (dessin libre), danse de salon, claquettes, et un atelier de créativité manuelle (de fil en aiguille).

Au total, ce sont près de 44 activités disponibles à partir de 1an, jusqu'à plus d'âge, pour un total de 110h hebdomadaires, animées par des bénévoles à hauteur de 23h, ou des professionnels (salariés, indépendants) pour environ 1200 pratiquants.

2019 est une année assez ordinaire avec l'habituel kagami biraki en janvier, le spectacle de danse en mai et la compétition de judo interne.

Une rencontre a eu lieu entre les élèves de théâtre de la MJC Douvaine et le groupe du Foyer.

La chance des activités régulières c'est aussi d'avoir une commission très dynamique. Les membres se réunissent une fois par trimestre, pour travailler les sur les enjeux des activités régulières. Notamment en 2019 cela a été un travail pour faciliter l'accès aux activités avec une révision des tarifs pour les familles les moins aisées. Ce qui s'est traduit par l'introduction de quotients familiaux pour les enfants des familles sciezoises, financés par la subvention accordée par la CAF dans le cadre du centre social.

4.7. La Bibliothèque

La bibliothèque est portée par 2 salariés et 5 bénévoles.

Un multitude d'actions ont été menées durant l'année 2019 :

- Les accueils des classes de maternelle et élémentaire
- Les bébés lecteurs qui ont lieu 2 fois par mois (à la bibliothèque ou à la crèche) et qui participe à soutenir la parentalité
- Les animations diverses animations autour du bricolage
- Des expositions de peinture, de photographie...
- Des spectacles
- Et la fameuse vente de livres d'occasion

La bibliothèque accueille aussi les cours de français et les conversations en anglais.

4.8. Cinétoile :

Mme GILOUX, responsable bénévole du Cinétoile, prend la parole pour présenter les actions 2019.

Le Cinétoile c'est avant tout un lieu de convivialité et de culture.

Vous pouvez venir assister aux projections plusieurs vendredis soir par mois. De plus 2 séances gratuite en plein air sont organisées l'été (200 pers quand il fait beau).

Mme Giloux rappelle que les films qui sont projetés sont accessibles à tous. Ce sont de beaux film qui permettent de lâcher prise et de découvrir d'autres horizons.

Le Cinétoile c'est aussi des séances pour les plus jeunes : à chaque vacance, deux films à destination des enfants sont organisés et plus de 50 séances par ans sont organisées pour les écoles.

4.9. Evénements

L'année 2019 a été riche en événement tel que la fête des sapins, les formations, le vide grenier, la journée de la gratuité...

5. Remarques et questions diverses

Mr Lamiaux (FOL) remercie le Foyer pour son investissement concret dans les projets de l'éducation populaire. Le Foyer mène ses actions avec beaucoup de sens et de partage. Il souligne que c'est un plaisir de travailler ensemble et salue le dynamisme de cette AG dynamique qui met en lumière le fourmillement des projets réalisés.

Mr Balthazard souligne que cette AG était réalisée pour découvrir le Foyer du fait de la présence d'une nouvelle équipe municipale et de nouvelles personnes désirant intégrer le CA de l'association, afin qu'ils puissent avoir la meilleure approche possible des activités de l'association.

Mme Bourgeois, Adjointe au Maire, soumet l'idée de peut-être plutôt faire un focus chaque année sur une action plutôt que l'ensemble des projets. Cela permettrait de mettre plus en valeur une action.

Mr Demolis, Maire de Sciez, remercie et félicite le Foyer pour le travail réalisé. Sciez est une commune où le tissu associatif est très dynamique. Le Foyer contribue grandement à cela. Mr le Maire remercie aussi tout le personnel qui s'est mobilisé durant la période COVID, comme Mme Lambert Manuela ou le personnel de la Mairie. Mr le Maire voit qu'il y a beaucoup d'idée et qu'il faut s'entraider pour réaliser nos actions et cela avec respect dans le but d'apporter des améliorations pour la population de Sciez.

Mr le Maire fait part du projet de la construction d'une nouvelle école et notamment de voir comment y intégrer une cuisine centrale plus grande. Il insiste aussi sur le soutien que la Mairie souhaite apporter à la MMC.

Le 13 octobre aura lieu une réunion avec l'ensemble des associations pour échanger sur les besoins de chacun : en salle, en matériel... C'est une réunion importante à laquelle toutes les associations vont participer.

Et enfin, Mr le Maire annonce la Mairie, la FOL et le Foyer se rencontre le lundi 28 septembre pour discuter de la convention tripartite qui les lie.

6. Elections et renouvellement des membres du conseil d'administration

Mr Balthazard invite les membres élus les années précédentes à se présenter.

Les nouveaux membres en font de même :

- Mme Ruffieux, au groupe éco citoyen et Mr Chesne, parents d'élève à l'école des Buclines ont envie de soutenir le Foyer
- Mme Guiné, est maman, bénévole ski, et a envie de s'investir plus au sein de cette multitude d'action.
- Mme Lambert, bénévole éco-citoyen et parent d'élève à l'école des Buclines, se représente car elle n'est plus salariée et souhaite s'investir au Foyer
- Mme Maupetit, bénévole éco-citoyen, a envie de s'investir au Foyer.
- Mme Zélie, bénévole ski, a envie de s'investir dans la diversité du Foyer et d'apporter une pierre à l'édifice en favorisant les actions entre commune.

- Mr Roturier, bénévole ski
- Mr Jolivet, bénévole ski

Mr BALTHAZARD présente les membres sortants, et les nouveaux candidats.

Membres sortants se représentant	Candidatures
BALTHAZARD Thibault	RUFFIEUX Christèle
BESSIERE Alexandre	ROTURIER Fabrice
DUPRAZ Monique	GUINE Véronique
FRIZON Rachel	JOLIVET Nicolas
DE FRANCISCO Aurore	ZELIE Stéphanie
HENRY Isabelle	LAMBERT Manuela
	CHESNE Emmanuel
	MAUPETIT Christine

Il est procédé au vote et à son dépouillement.

Résultat du vote : tiers sortant renouvelé élection des nouveaux :

Lambert Manuela 35 votes

Henry Isabelle 35 votes

Jolivet Nicolas 35 votes

36 votants, tous les membres sont élus à la majorité.

La composition des élus au conseil d'administration est donc :

Monsieur	ERGANIAN Yves	Membre élu 2017
Madame	GILOUX Denise	membre élu 2017
Madame	PRUNIER KERZERHO Virginie	Membre élu 2017
Madame	CLEMENT Ginette	Membre élu 2018

Madame	DALMAU Michèle	Membre élu 2018
Monsieur	GILBERT Joël	Membre élu 2018
Monsieur	NEPLAZ Bernard	Membre élu 2018
Madame	ERBA Françoise	Membre élu 2018
Madame	LAMBERT Manuela	membre élu 2019
Monsieur	CHESNE Emmanuel	membre élu 2019
Madame	MAUPETIT Christine	membre élu 2019
Monsieur	BALTHAZARD Thibault	membre élu 2019
Monsieur	BESSIERE Alexandre	membre élu 2019
Madame	DUPRAZ Monique	membre élu 2019
Madame	FRIZON Rachel	membre élu 2019
Madame	DE FRANCISCO Aurore	membre élu 2019
Madame	HENRY Isabelle	membre élu 2019
Madame	RUFFIEUX Christèle	membre élu 2019
Monsieur	ROTURIER Fabrice	membre élu 2019
Madame	GUINE Véronique	membre élu 2019
Madame	ZWYGART Françoise	membre élu 2019
Monsieur	JOLIVET Nicolas	membre élu 2019
Madame	ZELIE Stéphanie	membre élue 2019

21h, l'assemblée générale est levée.

Le Président.
Thibault BALTHAZARD

